



# Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)  
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE



*De la Nature et des Hommes*

www.sepanso40.fr

Cagnotte le 09 février 2021

**Madame la Préfète des Landes**  
**24 rue Victor Hugo**  
**40021 Mont de Marsan Cédex**

Transmission électronique : [pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr](mailto:pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr)

**Objet : Démolition de l'ancien entrepôt Bourrasse (291 route d'Angresse – Soorts-Hossegor)**

Madame la Préfète,

Notre attention a été attirée sur la démolition de l'ancien entrepôt Bourrasse (291 route d'Angresse – Soorts-Hossegor) et nous avons été surpris car nous n'avons pas eu connaissance qu'un permis de démolir ait été accordé. Comme vos services le savent, la SEPANSO est particulièrement vigilante lorsqu'il y a démolition, surtout lorsqu'il y a de l'amiante dans le bâtiment. Ci-joint le message adressé à la SEPANSO le 8 février car la commune sollicitée plusieurs fois propose une réunion le 11 février sur le chantier à 11 h alors qu'il y avait urgence à agir :

Bonjour,

La partie principale des gros bâtiments date des années 60, et est couverte d'Everites, probablement amiantées. Ces bâtiments sont désaffectés depuis plus de 10 ans.

Depuis le 19 Janvier 2021, la démolition a commencé par un bâtiment en longère + ou - récent sur le côté.

Puis l'extraction d'une cuve de gas-oil de l'ancienne station de carburant pour les camions. Le gas-oil a fui et a pollué le sable, une partie a été retirée et remplacée par du sable propre mais il y a toujours une forte odeur. La cuve a été évacuée, par ? où ?...

Sur le chantier, il n'y a eu que 2 ou 3 employés de la Société B' St Jean de LUZ.

\* Ces employés n'ont pas de protection réglementaire, pas de tenue ni de casque, juste des gants, 1 avec un masque blanc et les 2 autres rien.

\* Le chantier n'a pas été sécurisé, exposant aussi les riverains, séparés par un grillage, à l'amiante des plus volatile.

\* Aucune indication de "CHANTIER DANGEREUX" juste quelques barrières métalliques, posées, ferment l'entrée, suite à l'enlèvement du portail roulant électrique.

Une tempête avait fait tomber un gros chêne sur les Everites de fibrociment, côté droit (en entrant).

La pelle mécanique a tout rassemblé et tout a été évacué pèle mêle, par camions ordinaires non bâchés.

Depuis 15 jours, interpellée, l'entreprise nous promet l'intervention d'une société spécialisée pour désamianter....

RIEN !

Cette semaine, presque tous les bâtiments ont été démolis : murs, cloisons et partiellement le sol,

Les gros blocs et déchets ont été évacués par camions sur Bénesse-Maremne, par de nombreux aller/retour, où ?

Ce chantier est très dangereux pour tous.... Pouvez-vous nous aider ?

La Mairie contactée par téléphone (02/02), puis par mail et photos (03 et 05/02) trouve tout normal, c'est nous qui nous faisons des idées par crainte imaginaire !!! Une réunion serait prévue le 11 Février. Mais tout sera évacué, sans doute, sauf les Everites qui ne portent pas l'amiante la + volatile ! Les Everites tiennent sur des morceaux de mur et l'ossature de ferraille. La pelle en a cassé pas mal qui ont été évacuées. D'autres photos de la démolition irrégulière sont disponibles.

Dans l'attente de votre réponse, Y. E.



Fort heureusement la DIRECCTE, contactée vendredi, a missionné Madame Nicole PAREY qui est venue examiner le chantier lundi 08 février. Elle ne s'est pas déplacée pour rien et nous lui en savons gré : elle a interdit d'évacuer les tas de gravats qui ont de l'amiante et pris la précaution de les photographier. Les ouvriers ont quitté le chantier le soir mais il reste encore des bâtiments au fond par-ci par-là, et l'ossature métallique qui tient les Everites. Aujourd'hui (09/02/21) personne sur le chantier.

Un voisin qui habite de l'autre côté de l'entrepôt a eu la bonne idée de suivre un camion une fois (partant vers Angresse). Beaucoup de gravats ont été évacués ainsi par camions à benne orange, marqués "S", non bâchés. Il allait vider à Bénesse-Maremne, juste 100 ou 200 m avant l'autoroute, en prenant dans la forêt, au niveau d'un lieu marqué : Travaux agricoles – Michel L



Le moins que l'on puisse écrire, c'est que la situation est loin d'être claire : Il y a eu 3 panneaux de permis de construire : Janvier 2020, Octobre 2020 et à présent Janvier 2021 ? avec des noms différents ! AD. PROMOTION, PROALDIM et la dernière VILLAS CALIFORNIA



Nous sommes d'autant plus méfiants que nous connaissons Monsieur S , ou du moins les problèmes qu'il peut poser à l'environnement (il a d'ailleurs été cité à comparaître au Tribunal de Dax le 12 octobre 2020)

.../...

En vous remerciant pour l'attention qui a déjà été accordée à ce dossier et pour les informations que vous pourrez nous communiquer, veuillez agréer, Madame la Préfète, l'expression de notre considération distinguée.



Georges CINGAL  
Président Fédération SEPANSO Landes  
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine  
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte  
+33 5 58 73 14 53  
[Georges.cingal@orange.fr](mailto:Georges.cingal@orange.fr)

**Copie à :**

- **Monsieur le Maire de Soorts-Hossegor**
- **Monsieur le Procureur de la République de Dax**
- **DIRECCTE**
- **A.R.S.**
- **DREAL**